

# LES INFOS DE GRAND LIEU

L'actualité de votre communauté de communes

## Les brèves

N° 14 - DÉCEMBRE 2018

// P.3 DOSSIER : DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA PROBLÉMATIQUE CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DU TERRITOIRE // P. 5 GRAND LIEU ET VOUS : TOURISME : FRÉQUENTATION EN HAUSSE POUR CETTE SAISON ESTIVALE ! // P. 6 ZOOM SUR : LES TEXTILES, MÊME ABIMÉS, ONT UN AVENIR : DES CLÉS POUR BIEN LES TRIER ! //

## L'édito

Johann Boblin  
Président  
de la Communauté  
de Communes  
de Grand Lieu,  
Maire de  
La Chevrolière



Cette année, plusieurs projets communaux ont été lancés ou inaugurés et la Communauté de Communes de Grand Lieu était aux côtés des communes en participant à leur cofinancement.

Ce fût le cas le 15 septembre dernier pour l'inauguration du complexe sportif de La Limouzinière, le 19 octobre pour celle du pôle santé de La Chevrolière, le 10 novembre pour celle du pôle enfance - jeunesse - restaurant scolaire du Bignon, ou encore le 24 novembre pour la pose de 1<sup>ère</sup> pierre de la salle festive de Pont Saint Martin. Le 1<sup>er</sup> décembre, c'est aussi le pôle santé de Montbert qui était inauguré avec le soutien communautaire.

D'autres projets communaux ont été soutenus ces dernières années avec un souci d'équité et d'équilibre sur le territoire de Grand Lieu, avec la volonté d'accompagner les nouveaux équipements et services mis en œuvre par les communes au bénéfice de leurs concitoyens.

**La Communauté de communes agit aussi sur ses compétences !**

Notre intercommunalité s'est renforcée, par la volonté des élus du territoire, autour de quatre domaines de responsabilité : l'économie et l'emploi, la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement.

En parallèle, il est essentiel que les communes puissent conserver et consolider les compétences de proximité, qui exigent réactivité des élus et services, auprès des citoyens et des usagers.

Cette répartition claire des rôles n'empêche pas, au contraire, la Communauté de communes d'apporter sa solidarité à l'égard des 9 communes et de veiller à ce que chacune d'elles puisse poursuivre son développement.

Après avoir aménagé et ouvert de nouveaux parcs, notre intercommunalité s'engage maintenant sur la transition énergétique et sur les mobilités. Deux beaux défis pour le bien vivre à Grand Lieu !

## Contact

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE GRAND LIEU

Parc d'activités de Tournebride  
CS 30003  
44 118 LA CHEVROLIÈRE

Tél. : 02.51.70.91.11  
Télécopie : 02.51.70.91.10  
Courriel : grandlieu@cc-grandlieu.fr

Directeur de la publication : Johann BOBLIN, Président - Vice-présidente en charge de la communication : Karine PAVIZA - Rédaction et mise en page : Nathalie GUILBAUD - ISSN : 2425-634X - Tirage : 16 500 exemplaires - Lettre d'information intercommunale n°14 - décembre 2018 - Crédits photos : CCGL, Nicolas Louerat, Valéry Joncheray Eco TLC, Fotolia - Impression : Imprimerie du Bocage à Aizenay - 02 51 46 59 10.

**Grand Lieu**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> [WWW.CC-GRANDLIEU.FR](http://WWW.CC-GRANDLIEU.FR)



Lac de Grand Lieu à La Chevrolière

## DOSSIER

# Développement durable : la problématique climat-air-énergie du territoire

Depuis la rentrée de septembre, les élus de la Communauté de communes, entourés du PETR du Pays de Retz et de trois cabinets conseil, travaillent à l'élaboration d'un projet de développement durable à l'échelle du territoire de Grand Lieu : le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial).

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), synthèse des réflexions menées autour de la politique énergétique et climatique des collectivités, constitue un projet territorial de développement durable rendu obligatoire par la loi TECV (Transition Énergétique pour la Croissance Verte) du 17 août 2015. À la fois stratégique et opérationnel, le PCAET prend en compte l'ensemble de la problématique « climat-air-énergie » du territoire. La Communauté de Communes de Grand Lieu s'appuie sur le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays de Retz pour l'élaborer, il doit être engagé d'ici la fin d'année 2018.

*“ Anticiper et réduire les impacts négatifs pour maximiser les effets positifs ”*

Ce document est un outil d'animation du territoire qui sert de canevas à l'ensemble des démarches énergétiques et climatiques. Sa finalité est d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser les consommations d'énergie, d'améliorer la qualité de l'air et d'anticiper les changements climatiques et leurs impacts sur les activités du territoire. Le PCAET doit être révisé tous les 6 ans.

La Communauté de Communes de Grand Lieu a fait appel à un groupement de 3 cabinets pour mener ces expertises :

- Akajoule : Cabinet d'ingénierie basé à Saint Nazaire, spécialisé dans la mise en œuvre de projets en faveur de la transition énergétique et d'animations de démarches collectives.
- Auxilia : Cabinet conseil qui se consacre aux stratégies de territoire et constitue un partenaire des transitions écologiques et sociales.
- Atmoterra : bureau d'études indépendant, spécialisé dans la réalisation d'études environnementales.

### Quatre points d'étape pour l'élaboration du PCAET de Grand Lieu

Depuis le mois d'août, un **diagnostic** est mené sur le territoire : recueil de données, bilan d'actions menées, analyses (énergie, gaz à effet de serre, air, CO<sub>2</sub>, vulnérabilité). Une concertation entre élus, services techniques et partenaires est prévue à la fin de cette étape. L'objectif sera d'échanger sur les enjeux du territoire, consolider le diagnostic, interroger sur les axes stratégiques perçus. Le diagnostic finalisé devrait être livré en janvier 2019.

Au printemps 2019, une **stratégie** sera définie en s'appropriant les enjeux et en cohérence avec le territoire. Un séminaire, regroupant les élus des 4 intercommunalités du PETR (Sud Estuaire, Pornic Agglo Pays de Retz, Sud Retz Atlantique, Grand-Lieu), aura lieu afin de co-construire une stratégie propre à chaque EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

Une fois la méthode validée, des **plans d'action** (par EPCI et cohérent entre eux) seront proposés et hiérarchisés pour qu'à la fin de l'été 2019, la phase de validation du PCAET puisse être lancée.

Cette **évaluation environnementale stratégique** sera soumise aux autorités compétentes pour approbation du Plan Climat-Air-Énergie Territorial de Grand Lieu en janvier 2020. Le groupement assurera le suivi et l'accompagnement de la Communauté de Communes jusqu'à la fin du projet.

### Phase 1 : Le diagnostic

Avant de démarrer la phase de diagnostic, le groupement d'experts doit, au préalable, prendre connaissance du territoire de Grand Lieu : identifier les acteurs et les interactions, faire un bilan quantitatif et qualitatif des actions déjà engagées par l'intercommunalité puis, analyser les démarches en lien avec le PCAET.

### Le saviez-vous ?

71% des émissions des GES (Gaz à Effet de Serre) sur le territoire de Grand Lieu sont d'origine énergétique (combustion de carburant, gaz, production d'électricité). Les transports routiers représentent la majorité de ces émissions (32%), suivie de près par l'agriculture (30%), l'industrie quant à elle, émet un peu moins (20%).

Le **bilan carbone** du territoire sera effectué grâce à la collecte de données auprès du

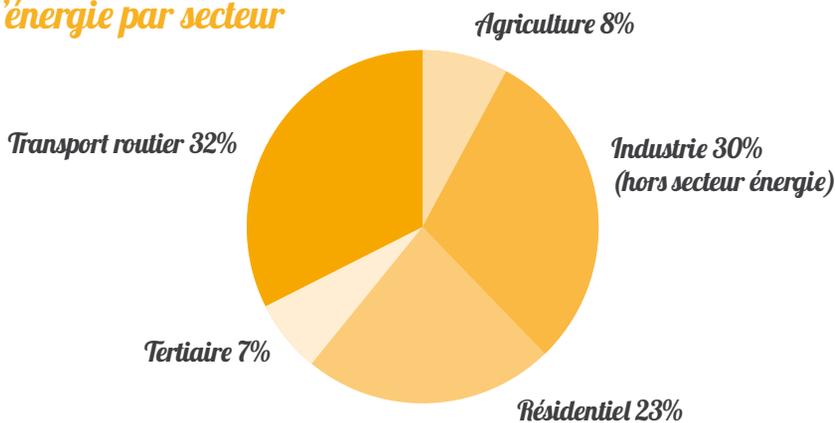


Terres agricoles à Saint Philbert de Grand Lieu



Eolienne à La Limouzinière

## Répartition des consommations d'énergie par secteur



Dispositif Régional d'Observation Partagée de l'Énergie et du Climat (DROPEC) et d'autres détenteurs d'informations complémentaires. Ces données seront analysées afin de déterminer les postes d'émission et les éléments marquants.

La **séquestration du dioxyde de carbone** sera estimée via des bases de données géographiques, agricoles, urbanistiques... Les informations récoltées permettront d'identifier les phénomènes de déstockage de carbone (dans les pratiques agricoles par exemple), d'estimer le potentiel de séquestration du CO<sub>2</sub> sur le territoire

(notamment dans le sol). Par la suite, le groupement évaluera les possibilités de développement de ce stockage (mesures et actions).

Les **bilans et potentiels énergétiques** seront établis lors d'un état des lieux des consommations et productions d'énergies sur le territoire. Le potentiel en énergies renouvelables sera évalué et cartographié.

Pour analyser la **qualité de l'air**, il faudra connaître et identifier la contribution du territoire à la pollution atmosphérique. Les sources d'agression seront ciblées et les concentrations mesurées analysées afin

que des pistes d'amélioration puissent être proposées en cohérence avec le PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère).

La **vulnérabilité** du territoire aux changements climatiques va être étudiée sous différents aspects : le climat, la pollution, l'économie (augmentation des prix de l'énergie) et les risques sociaux (précarité énergétique). Les actions prévues ou engagées par les acteurs de Grand Lieu seront identifiées pour que par la suite, une politique d'adaptation du territoire soit co-construite.

A ce jour, les premiers éléments reçus montrent que le territoire de Grand Lieu est consommateur d'énergie. Pour une moyenne de consommation sur le Pays de Retz de 22 MWh/hab\*, l'intercommunalité est à 27 MWh/hab ; un chiffre élevé dû en partie au trafic routier sur le territoire.

En parallèle, la Communauté de communes produit des énergies renouvelables (bois, éolien et photovoltaïque) subvenant à 9% de ses besoins.

A l'issue de ce diagnostic, la phase 2 dit «stratégique» pourra commencer. Les élus des 4 intercommunalités du PETR vont se rencontrer pour de construire ensemble, une stratégie mais propre à chacun d'eux.

\* Watt heure par habitant

## Le développement énergétique

### EN QUELQUES CHIFFRES



71

% des émissions de GES sont d'origine énergétique



10

% d'augmentation de consommation d'énergie depuis 2008 sur le territoire



9

% des besoins énergétiques du territoire sont produit en énergie renouvelable



## GRAND LIEU ET VOUS

# Tourisme : Fréquentation en hausse pour cette saison estivale !

Lors de la prise de compétence «Tourisme» en 2017, les élus communautaires souhaitaient développer un réel projet touristique à l'échelle des 9 communes et promouvoir plus largement les richesses du territoire afin d'attirer de nouveaux visiteurs. Le bilan de cette saison estivale va en ce sens, «Grand Lieu» devient une destination de plein droit.

Sur les mois de juillet et août, les 2 Bureaux d'Information Touristique, situés à La Chevrolière et Saint Philbert de Grand Lieu, ont renseigné plus de 3 200 personnes soit une fréquentation en hausse de plus de 80% par rapport à 2017.

**“ 3 200 touristes renseignés en 2018  
contre 1 700 en 2017  
sur la même période estivale ”**

L'«Escapade nature» proposée par l'office de tourisme, à travers le Lac de Grand Lieu, l'observatoire ornithologique ou bien les chemins de randonnées, attire une clientèle bien au-delà de la Loire-Atlantique. Les touristes viennent en grande partie du département suivi de près par les vendéens et les bretons, un tourisme de proximité de l'ordre de 60%. La fréquentation se complète à plus de 30 % par des touristes français (autres départements) et européens à 8% (belges et anglais en majorité).

### Des sites qui ont su séduire leur public

Le territoire de Grand Lieu dispose de 2 sites majeurs : l'abbatiale-Déas et la Maison des

pêcheurs du Lac de Grand Lieu ; tous les deux affichent en juin, une fréquentation en hausse de 25%. Le nombre de visites des mois de juillet et août restent stable vis-à-vis de 2017 pour l'abbatiale-Déas alors que la Maison des pêcheurs augmente son chiffre de 10%. Les visites guidées de cette saison estivale ont su séduire le public notamment les nocturnes de l'abbatiale qui obtiennent un franc succès.

Le territoire de Grand Lieu dispose d'autres sites également très prisés du public. Le clocher de Saint Lumine de Coutais a vu son nombre de visiteurs augmenter de 90% par rapport à 2017 (de juin à août) et l'observatoire ornithologique à La Chevrolière a été plébiscité pour ses sorties crépusculaires du mercredi soir (surtout en août). Les nouvelles activités ont elles aussi su attirer leurs publics : le canoë kayak à Pont Saint Martin et la découverte des ânes à Saint Lumine de Coutais.

### Hébergement

De la location de vacances traditionnelle à l'hébergement insolite (yourte, roulotte,

péniche...) en passant par l'offre hôtelière, les hébergeurs du territoire de Grand Lieu sont satisfaits de cette saison estivale. Comparé à 2017, 35% ont réalisé une meilleure saison et 50% une saison équivalente. Il est de plus en plus difficile pour eux de prévoir la saison estivale : des réservations tardives, des séjours plus courts et des vacanciers plus aoûtistes. Cependant, on relèvera un nouveau type de public sur le territoire : les randonneurs en itinérance, à la recherche d'une nuitée.

### Les événements intercommunaux

Le festival «Mégascène» début juillet tout comme la fête des Pêcheurs en août ont fait le plein avec une fréquentation de près de 12 000 personnes chacun.

### Le bilan

Une saison estivale très positive sur le territoire de Grand Lieu qui devient une destination à part entière en Loire Atlantique et qui a trouvé sa clientèle, adepte d'«Escapade nature» !

## L'idée sortie

### LE JARDIN DE MÉLISSE

Ce jardin pédagogique de 5 hectares, situé sur la commune de Montbert, invite à un rendez-vous inattendu avec la nature.

Une balade sensorielle permet aux visiteurs de découvrir le monde végétal et animal qui les entourent ; une visite guidée allant du grand potager où poussent des légumes «d'hier et d'aujourd'hui» aux enclos des animaux de la ferme. Pour clore ces rencontres sur une note conviviale, le jardin de Mélisse propose une dégustation de produits du jardin.

Des ateliers pour petits et grands sont organisés toute l'année et permettent de faire découvrir la joie du jardinage, la vie des plantes et des petites bêtes !

Plus d'information [www.lejardindemelisse.fr](http://www.lejardindemelisse.fr)





## ZOOM SUR

# Les textiles, même abimés, ont un avenir : des clés pour bien les trier !

Les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) ne doivent pas finir à la poubelle même lorsqu'ils n'ont plus d'utilité. Il y a plus de 23 points d'apport sur le territoire de Grand Lieu.

Les textiles et chaussures collectés dans les points dédiés ont une seconde vie. A travers ses collectes, des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux sont réalisés :

- Réduction du volume des déchets
- Recyclage des matières
- Création d'activités salariales
- Développement de produits innovants

Pour faire le bon geste de tri des vêtements, du linge de maison et des chaussures, des consignes simples sont à respecter. Les dépôts doivent être propres, secs et en sac fermé mais, pas forcément en bon état ! Même les draps déchirés, les chaussettes trouées... sont acceptés.

**“ 36% des textiles et chaussures usagés sont collectés ”**

Il y a différents points d'apport à disposition sur la Communauté de Communes de Grand Lieu ; 23 conteneurs sont accessibles sur la voie publique et les parkings (Relais Atlantique, Croix rouge).

### Une seconde vie pour les textiles

Les textiles, linges et chaussures collectés dans les conteneurs sont triés. Les pièces en



### Les objectifs

Eco-TLC, l'éco-organisme du Textile, du Linge et de la Chaussure, se fixe des objectifs ambitieux :

- Collecter et traiter 50% du gisement mis en marché d'ici 2019,
- Augmenter le nombre de points d'apport volontaire,
- Atteindre 95% de valorisation matière (réutilisation et recyclage).

### Le saviez-vous ?

Chaque année, un citoyen donne une 2<sup>ème</sup> vie à 3,4 kg de ses textiles et chaussures usagés.

Retrouver toutes les informations utiles sur [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

## Le commerce : nouvelle compétence

La loi NoTRE, adoptée en 2015, a doté la Communauté de communes de nouvelles compétences obligatoires : assainissement collectif, tourisme, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations... Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'intercommunalité se verra confier une nouvelle compétence liée à la Politique locale du commerce et au soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Afin d'avoir un regard avisé sur cette mission, la Communauté de Communes de Grand Lieu a souhaité faire le bilan des actions déjà mises en œuvre sur le territoire et celles qui demain, dynamiseront l'activité commerciale. La CCI Nantes-Saint-Nazaire a été choisie pour accompagner les élus dans cette réflexion ; du diagnostic prospectif du commerce sur le territoire au plan d'action intercommunal à mener.

Pour que ce plan d'actions soit construit de façon cohérente, les élus communautaires et communaux ont participé à des ateliers de travail ; les commerçants y étaient également invités. Un groupe de suivi, constitué d'élus et de représentants du commerce a été créé. L'objectif étant de définir, d'ici le 31 décembre, ce qui en matière de commerce, relève de la compétence des communes ou de l'intercommunalité.





Parc d'activités de Grand Lieu  
à Saint Philbert



Parc d'activités de Tournebride  
à La Chevrolière



Parc d'activités de Viais  
à Pont Saint Martin

## Une fin d'été riche pour le développement de l'économie du territoire de Grand Lieu.

Les mois de septembre et octobre ont vu la livraison de 4 extensions et requalifications de parcs d'activités sur le territoire de Grand Lieu. Ces aménagements permettent l'installation de nouvelles sociétés sur le territoire et donne l'opportunité à celles déjà implantées de s'étendre et de se développer.

Le 6 septembre, sur le parc d'activités de Grand Lieu à Saint Philbert, les élus et entrepreneurs réceptionnaient l'extension de 9,2 ha additionnels sur ce parc, le faisant passer de 23 ha à plus de 32 ha.

Le 18 septembre, les élus ont pu apprécier les travaux de requalification effectués pour entretenir le parc d'activités de La Nivardière à Pont Saint Martin et accueillir au mieux les entreprises présentes. Ces travaux ont concerné la réhabilitation des réseaux souterrains, de la voirie ainsi que le passage de fourreaux pour le raccordement à la fibre optique.

Le 20 septembre, la commercialisation de l'extension du parc d'activités de Tournebride à La Chevrolière a été lancée. 30,6 ha ont été aménagés dont 22,8 ha cessibles aux entreprises. Les aménagements réalisés donnent une possibilité d'implantation sur de grands fonciers allant jusqu'à 8 ha. Un secteur d'environ 2,5 ha est réservé à l'implantation d'activités tertiaires.

Le 16 octobre, les élus étaient réunis pour inaugurer l'extension du parc d'activités de Viais. Des aménagements qui ont trouvé preneurs car aujourd'hui déjà, 12 entreprises sont installées ou en cours d'installations sur cette extension.

## Du nouveau en déchèterie pour vos déchets dangereux

A compter de janvier 2019, les déchèteries de la Communauté de Communes de Grand Lieu s'associent à EcoDDS pour le traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS). Il s'agit de déchets ménagers de produits chimiques pouvant présenter des risques pour la santé et l'environnement :

- Bricolage et décoration (peinture, colle, solvant...)
- Chauffage, cheminée et barbecue
- Produits spécifiques à la maison (spray, détergeant...)
- Entretien piscine
- Entretien véhicule
- Jardinage

Afin qu'ils ne finissent plus dans les poubelles ou dans les canalisations, les quatre déchèteries du territoire organisent leur collecte pour qu'ils soient pris en charge et traités.



Mme Rieux, "Appel Médical" (44-85)

## À la découverte de métiers

Le Point Relais de Montbert a organisé jeudi 18 octobre une réunion d'information sur les métiers d'aide-soignant et d'agent de services hospitaliers, en présence de Mme Rieux, responsable des agences 44-85 de l'Appel Médical (agence d'intérim spécialisée dans le médical, médico-social). Ce secteur d'activité manque de personnel quelques soit la structure : maisons de retraite, crèche, foyer d'accueil...

Une participation timide pour cette première édition mais, tous ont été satisfaits de l'accueil (écoute, convivialité, temps d'échange) et des informations réalistes et précises obtenues.

Si vous souhaitez des informations sur ces métiers ou autres, les PRE de Grand Lieu sont à votre disposition.

## Ce qui a marqué le territoire

### À noter



### Jeunesse Ludyc

#### Jeunesse lumineuse pour la recherche

Une journée de solidarité est organisée par l'association de la Jeunesse Ludyc, samedi 8 décembre à Saint Lumine de Coutais.

Au programme, randonnées VTT et pédestre, marches nocturnes, animations pour enfants, salon de thé, restauration... et pour clôturer cette journée de manière festive, le traditionnel «bal disco» ravira les jeunes du territoire (dès 15 ans) avec dj's, show laser et bien d'autres surprises.



### Le Grand 9

#### Baptême de plongée

Samedi 8 décembre, initiation à la plongée pour les volontaires au centre aquatique le Grand 9 à Saint Philbert de Grand Lieu.

#### Vacances de Noël

Le Grand 9 est ouvert pendant les vacances de Noël\*. L'occasion est parfaite pour venir s'amuser ou se détendre en famille ou entre amis dans les bassins du Grand 9.

\* le centre aquatique sera exceptionnellement fermé les lundis 24 et 31 décembre ainsi que les jours fériés.